



## COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN (CIC)

**PROCÈS-VERBAL** de la séance du comité d'investissement commun du Centre local de développement (CLD) des Collines-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 septembre 2015 à 16 h, à la salle de réunion du CLD des Collines-de-l'Outaouais, 1694 montée de la Source, Cantley (Québec).

**Personnes présentes :** Robert Bussière, maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais  
Richard Gadbois, représentant de la société civile et vice-président  
Robert Goulet, maire de L'Ange-Gardien et président  
Joanne Labadie, représentante de la société civile  
Roger Larose, maire de Pontiac  
Denis Légaré, maire de Notre-Dame-de-la-Salette  
Pierre Pharand, représentant de la société civile et trésorier

**Personne absente :** Donald Roy, représentant de la Fédération des travailleuses et travailleurs du Québec (FTQ)  
Caryl Green, mairesse de Chelsea

**Personnes ressources :** Chantal Belleau, directrice générale  
Louise Marchildon, directrice générale adjointe  
Annik Jollette, technicienne à l'administration et à la comptabilité

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Robert Goulet préside et ouvre officiellement la séance à 16 h 15.

CIC-15-74 **Proposé par Denis Légaré**  
**Appuyé par Robert Goulet**

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CIC-15-75 **Proposé par Richard Gadbois**  
**Appuyé par Robert Goulet**

Il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

### 3. PROCÈS-VERBAUX

#### 3.2 Adoption du procès-verbal du 10 juin 2015

CIC-15-76 **Proposé par Denis Légaré**  
**Appuyé par Roger Larose**

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du comité d'investissement commun du 10 juin 2015 tel que présenté.

#### 3.3 Suivis au procès-verbal du 10 juin 2015

##### 1) Rénovation du Théâtre de la Petite école

Le CLD des Collines-de-l'Outaouais n'a pas eu de retour concernant ce projet. Une demande de financement a été faite à la municipalité de La Pêche qui a passé une résolution pour financer le projet à la hauteur de 400 000 \$. Le plan d'affaires du projet n'est toujours pas complet et à jour.

##### 2) Pro-Nature

Cette décision ne sera pas reportée à une prochaine réunion du comité d'investissement commun puisque l'entreprise est déjà démarrée.

## 4. FINANCES

### 4.1 Tableau des fonds au 31 août 2015

Le tableau des fonds au 31 août 2015 est déposé pour information et présenté aux membres du comité d'investissement commun par la directrice générale.

## 5. DOSSIERS D'INVESTISSEMENT

### 5.1 Fonds local d'investissement et Fonds local de solidarité (FLI-FLS)

#### 5.1.1 Éterni-T

**Attendu qu'**Éterni-T a fait une demande de financement le 21 juillet 2015 pour le projet « Commercialisation et exportation »;

**Attendu que** le projet a été présenté au CLD des Collines-de-l'Outaouais et que le promoteur a fourni tous les renseignements nécessaires aux fins d'analyse;

**Attendu qu'**Export Outaouais a travaillé un plan d'exportation en collaboration avec le CLD et le MEIE;

**Attendu que** le projet cadre avec les règles et modalités du Fonds local d'investissement (FLI)/Fonds local de solidarité (FLS) telles que décrites dans la Politique d'investissement du Fonds local d'investissement (FLI)/Fonds local de solidarité (FLS) du CLD des-Collines-de-l'Outaouais.

CIC-15-77 **Proposé par** Robert Bussière  
**Appuyé par** Denis Légaré

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais accorde un prêt maximal de 30 000 \$ des fonds FLI/FLS, soit un montant de 15 000 \$ du Fonds local d'investissement (FLI) et un montant de 15 000 \$ du Fonds local de solidarité (FLS) à Éterni-T pour la réalisation du projet « Commercialisation et exportation » selon les conditions de l'entente à être conclue avec le promoteur et la disponibilité des fonds.

### 5.2 Fonds de développement des entreprises d'économie sociale (FDEÉS)

Aucun dossier.

### 5.3 Fonds Jeunes Promoteurs (FJP)

#### 5.3.1 Garderie Les Petits Amours – Désengagement

**Attendu que** le 16 avril 2014, le comité d'investissement commun du CLD a accordé une aide financière de 18 500 \$ en prêt FLI-FLS, qui a été pleinement déboursé et utilisé par la promotrice, à la Garderie Les Petits Amours pour la réalisation du projet « Garderie Les Petits Amours – Démarrage » par voie de résolution CIC-14-54;

**Attendu que** le 16 avril 2014, le comité d'investissement commun du CLD a accordé une aide financière de 3 000 \$, dans le cadre du cadre du Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) - Volet 2 Création, à la Garderie Les Petits Amours pour la réalisation du projet « Garderie Les Petits Amours – Démarrage » par voie de résolution CIC-14-54;

**Attendu que** la promotrice a réalisé des améliorations locatives avec le prêt FLI-FLS mais l'entreprise n'a toujours pas démarré ses activités;

**Attendu que** les conditions de déboursé de la subvention Jeunes Promoteurs n'ont pas été rencontrées dans les délais prescrits;

**Attendu que** le CLD n'a pas encore déboursé la somme de 3 000 \$ du Fonds Jeunes Promoteurs.

CIC-15-78 **Proposé par** Richard Gadbois  
**Appuyé par** Robert Bussière

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais désengage le montant de 3 000 \$ dans le cadre du Fonds Jeunes Promoteurs (FJP) - Volet 2 Création à la Garderie Les Petits Amours pour la réalisation du projet « Garderie Les Petits Amours – Démarrage ».

#### **5.4 Fonds d'analyse et d'études (FAE)**

Aucun dossier.

#### **5.5 Fonds de concertation et de mobilisation (FCM)**

##### **5.5.1 Abolition du Fonds de concertation et de mobilisation (FCM)**

**Attendu que** le gouvernement du Québec a effectué des coupures importantes à même le financement du développement économique en 2015;

**Attendu que** le Fonds de concertation et de mobilisation (FCM) a servi à financer les consultations du Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020 l'an dernier;

**Attendu que** le Fonds de concertation et de mobilisation (FCM) de 10 000 \$ n'a pas encore été utilisé en 2015;

**Attendu que** le déficit budgétaire prévu en 2016 doit être minimisé et que l'abolition du Fonds de concertation et de mobilisation (FCM) est l'un des moyens envisagés pour ce faire;

**Attendu que** cet abolition du Fonds de concertation et de mobilisation (FCM) est prévu au budget révisé 2015 (septembre 2015).

CIC-15-79 **Proposé par** Pierre Pharand  
**Appuyé par** Roger Larose

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais recommande au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais l'abolition du Fonds de concertation et de mobilisation (FCM) d'une valeur de 10 000 \$ et réaffecte ces argents aux projets en développement de services directs aux entreprises en 2015 et 2016.

#### **5.6 Fonds de formation (FF)**

##### **5.6.1 Calendrier des formations aux entrepreneurs – Automne 2015**

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais, à la demande des entrepreneurs, diversifie son offre de services aux entreprises de la MRC des Collines-de-l'Outaouais en développant une approche d'intervention directe axée sur les résultats tel que le prévoit le Plan d'action local pour l'économie et l'emploi (PALÉE) 2015-2020;

**Attendu que** cette nouvelle approche d'intervention implique le renforcement de connaissances pratiques en gestion chez les entrepreneurs;

**Attendu que** le CLD des Collines-de-l'Outaouais a préparé un calendrier de formations pour l'automne 2015 qui répond aux besoins des entrepreneurs locaux;

**Attendu que** les formations proposées dans la planification du calendrier de l'automne 2015 sont en lien direct avec les connaissances que doivent développer les entrepreneurs;

**Attendu qu'**Emploi-Québec accepte de participer financièrement, dans une proportion de 50 % aux coûts reliés à la formation des entrepreneurs, conditionnellement à la signature d'un protocole d'entente entre le CLD et Emploi-Québec;

**Attendu que** le coût de cette offre de formations aux entrepreneurs est de 5 409 \$ pour le CLD et que la direction générale propose d'utiliser 409 \$ du plan de communication et 5 000 \$ du Fonds de formation pour que le CLD organise lui-même l'offre de formations sur mesure aux entrepreneurs du territoire en fonction de leurs besoins.

CIC-15-80 **Proposé par** Robert Bussière  
**Appuyé par** Denis Légaré

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais recommande au conseil d'administration du CLD des Collines de l'Outaouais d'utiliser le Fonds de formation de 5 000 \$ pour développer un calendrier offrant diverses formations aux entrepreneurs de la MRC des Collines-de-l'Outaouais à l'automne 2015 en sachant que le budget de l'ensemble des formations prévoit un financement complémentaire d'Emploi-Québec (5 159 \$) et du plan de communication du CLD des Collines-de-l'Outaouais (409 \$).

## **5.7 Fonds d'événements (FÉ)**

### **5.7.1 Abolition du Fonds d'événements (FÉ)**

**Attendu que** le gouvernement du Québec a effectué des coupures importantes à même le financement du développement économique en 2015;

**Attendu que** le Fonds d'événements (FÉ) de 5 000 \$ n'a pas encore servi depuis sa création en 2015;

**Attendu que** le déficit budgétaire prévu en 2016 doit être minimisé et que l'abolition du Fonds d'événements (FÉ) est l'un des moyens envisagés pour ce faire;

**Attendu que** cet abolition du Fonds d'événements (FÉ) est prévu au budget révisé 2015 (septembre 2015).

CIC-15-81 **Proposé par** Pierre Pharand  
**Appuyé par** Robert Bussière

**Il est résolu** que le comité d'investissement commun du CLD des Collines-de-l'Outaouais recommande au conseil d'administration du CLD des Collines-de-l'Outaouais d'approuver l'abolition du Fonds d'événements (FÉ) d'une valeur de 5 000 \$ et de réaffecter ces argents aux projets en développement de services directs aux entreprises en 2015 et 2016.

## **5.8 Fonds de développement culturel (FDC)**

Aucun dossier.

## **5.9 Fonds du Pacte rural (FPR)**

Aucun dossier.

## **6. QUESTIONS DIVERSES**

Aucun sujet à discuter.

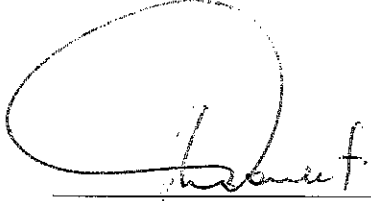
## **7. PROCHAINE RENCONTRE DU COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN**

La prochaine séance du comité d'investissement commun est prévue le 4 novembre 2015 à 16 h.

## 8. CLÔTURE DE LA SÉANCE

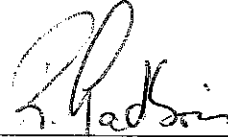
CIC-15-82    **Proposé par Robert Bussière**  
**Appuyé par Richard Gadbois**

**Il est résolu** que la séance du comité d'investissement commun soit levée à 16 h 50.



---

Robert Goulet  
Président



---

Richard Gadbois  
Vice-président